



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique énergétique

Question au Gouvernement n° 1166

Texte de la question

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Bechtel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Marie-Françoise Bechtel. Monsieur le Premier ministre, à l'issue de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre derniers, vous avez présenté les engagements du Gouvernement pour une transition énergétique réussie. Le Mouvement républicain et citoyen approuve ce chantier majeur du quinquennat. Pour le MRC, il ne s'agit pas, il ne doit pas s'agir d'opposer l'homme à son environnement, de soumettre l'économie à quelque diktat contre-productif, de fermer le débat sur les différentes sources d'énergie et leur équilibre. Il s'agit au contraire d'envisager la transition énergétique comme un levier de croissance, de développement économique, de création de richesses et d'emplois, profitable à tous les Français. Le Président de la République ne disait pas autre chose lors de l'ouverture de la Conférence environnementale. Je le cite : « la transition énergétique, c'est d'abord un projet industriel ».

C'est dans cet esprit qu'a été annoncée une politique ambitieuse d'économies d'énergie, premier facteur de la réduction de la facture énergétique. L'incitation au développement d'un habitat plus économe par la construction de logements neufs et par la rénovation thermique montre bien le lien entre le chantier industriel et une transition énergétique bien comprise. Au-delà, ne peut-on, monsieur le Premier ministre, envisager une politique à la fois européenne et nationale de recherche-développement ? En Europe, plutôt qu'en rester à l'invocation d'une impossible politique énergétique commune, mieux vaudrait rechercher des actions également communes par le financement sur fonds européens de filières de recherche-développement.

M. Alain Chrétien. On n'y comprend rien !

Mme Marie-Françoise Bechtel. Sur le plan national, le MRC propose que soit institué un grand service public de la recherche énergétique qui permettrait de sortir par le haut du désastreux et improductif débat sur les gaz de schiste. Je vous demande donc, monsieur le Premier ministre, si le Gouvernement souhaite traduire concrètement les enjeux que je viens d'évoquer, et notamment prendre en compte ces deux dernières propositions.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Philippe Martin, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*. Madame la députée, vous avez bien raison de dire que la transition énergétique est à la fois un chantier majeur et un levier de croissance. C'est la raison pour laquelle, au cours de cette Conférence environnementale, des décisions ont été prises : réduction de 50 % de la consommation finale d'énergie à l'horizon de 2050 ; réduction de 30 % de notre consommation d'énergies fossiles à l'horizon de 2030 ; un nouveau mix énergétique au sein duquel la part du nucléaire sera ramenée à 50 % tandis que les énergies renouvelables vont monter en puissance ; un plan de

renovation de l'habitat, conduit avec Cécile Duflot, et un taux réduit de TVA qui va permettre de travailler sur l'efficacité énergétique. Et s'agissant des gaz de schiste, puisque vous l'avez évoqué, je répète que la France applique la loi qui avait été proposée par M. Jacob et qui proscrit la fracturation hydraulique et l'exploitation des gaz de schiste dans notre pays. Je crois, pour autant, à la nécessité d'une Europe de l'énergie. C'est si vrai que le Président de la République a fait inscrire cette question à l'ordre du jour du Conseil européen qui se tiendra au mois de mars prochain. Oui, nous avons décidé d'agir. Après dix années d'immobilisme, dix années de renoncements, qu'il s'agisse de la politique sociale, fiscale, financière ou écologique, ce gouvernement a décidé d'agir. Agir pour les générations futures, agir pour la planète. Bref : agir là où d'autres ont renoncé !
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Bechtel](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1166

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2013](#)